


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010	
	BICHROMATE DE POTASSIUM	

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom : bichromate de potassium
Synonyme(s): dichromate de potassium
CLP Annexe VI, Part3, Index Nr: 024-002-00-6
CE/EINECS No. : 231-906-6
CAS No.: 7778-50-9
No. de enregistrement : 01-2119454792-32-0007


1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisation de la substance/préparation :


Utilisation limitée comme évaluée dans le CSR (Évaluation de la sécurité chimique)

Identifiés	Système de descripteurs des utilisations
#1: Formulation d'une solution de bichromate de potassium	<p>Rejet dans l'environnement (ERC): ERC 2: Formulation de préparations</p> <p>Catégories de processus (PROC): PROC 5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC 8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées. PROC 8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées. PROC 9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).</p> <p>Fonction technique qu'une substance peut avoir dans une préparation: Substances utilisées pour préparer une solution uniquement. Pas de fonction</p>

Identifiés	Système de descripteurs des utilisations
#2: Utilisation comme agents oxydants	<p>Rejet dans l'environnement (ERC): ERC 6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs</p> <p>Catégories de processus (PROC): PROC 2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC 3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC 8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées. PROC 8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations</p>

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010	
BICHROMATE DE POTASSIUM		2.00 / 20130814	

Identifiés	Système de descripteurs des utilisations
	<p>spécialisées. PROC 9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).</p> <p>Catégorie de produit chimique (PC) PC 14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC 15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC 29: Produits pharmaceutiques</p> <p>Secteur d'utilisation finale: SU 3: Utilisations industrielles: SU 9: Fabrication de substances chimiques fines</p> <p>Fonction technique qu'une substance peut avoir dans une préparation: Agents oxydants</p>
#3: traitement de surface de métaux	<p>Rejet dans l'environnement (ERC): ERC 5: Utilisation industrielle en-trainant l'inclusion sur ou dans une matrice</p> <p>Catégories de processus (PROC): PROC 2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC 8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées. PROC 8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées. PROC 9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage). PROC 10: Application au rouleau ou au pinceau PROC 13: Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>Catégorie de produit chimique (PC) PC 14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC 20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation</p> <p>Secteur d'utilisation finale: SU 3: Utilisations industrielles: SU 15: Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements</p> <p>Fonction technique qu'une substance peut avoir dans une préparation: Agents de placage et agents de traitement de surfaces métalliques</p>

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010	
BICHROMATE DE POTASSIUM		2.00 / 20130814	

Identifiés	Système de descripteurs des utilisations
#4: Utilisation en tant que réactif de laboratoire	<p>Rejet dans l'environnement (ERC): ERC 8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts</p> <p>Catégories de processus (PROC): PROC 15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.</p> <p>Catégorie de produit chimique (PC) PC 21: Substances chimiques de laboratoire</p> <p>Secteur d'utilisation finale: SU 24: Recherche scientifique et développement</p> <p>Fonction technique qu'une substance peut avoir dans une préparation: Substances chimiques de laboratoire</p>

1.2.2. Utilisations déconseillées: Aucune information

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom : GENTROCHEMA BV
Esdoornlaan 19a, NL-4254 AT Sleeuwijk, Pays-Bas
Tel. : +31.183.304422 Fax : +31.183.304069
E-mail : w@gentrochema.nl Website : www.gentrochema.nl

Téléphone en cas d'urgence : Pendant des heures de bureaux (08h30-17h00) : +31.183.304422
Hors des heures de bureaux (*pour les assistants sociaux professionnels*):
- La France : +33.1.45425959
- La Belgique : +32.70.245245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Conformément au règlement CE n° 1272/2008 et ses adaptations.

Classification	Catégories de danger	Mentions de danger
Oxidising solids	Oxid. Solid 2	H272: Peut aggraver un incendie; comburant.
Acute toxicity - oral:	Acute Tox. 3	H301: Toxique en cas d'ingestion.
Acute toxicity - dermal:	Acute Tox. 4	H312: Nocif par contact cutané.
Acute toxicity - inhalation:	Acute Tox. 2	H330: Mortel par inhalation.
Skin corrosion / irritation:	Skin Corr. 1B	H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010	
BICHROMATE DE POTASSIUM		2.00 / 20130814	

Respiration sensitization:	Resp. Sens. 1	H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Skin sensitization:	Skin Sens. 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée
Reproductive Toxicity:	Repr. 1B	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Germ cell mutagenicity:	Muta. 1B	H340: Peut induire des anomalies génétiques
Carcinogenicity:	Carc. 1B	H350: Peut provoquer le cancer
Specific target organ toxicity - repeated:	STOT Rep. Exp. 1	H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée . Route d'exposition: inhalation

Limites de concentrations spécifiques:

Concentration (%)	Classification
>= 5.0	STOT SE 3 / H335

Classification	Catégories de danger	Mentions de danger
Hazards to the aquatic environment (acute/short-term):	Aquatic Acute 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques
Hazards to the aquatic environment (long-term):	Aquatic Chronic 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long Terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

2.2.1. Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.


Identificateur de produit: Bichromate de potassium

Index Nr : 024-002-00-6

Pictogramme(s) de danger :



Mention d'avertissement :

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010	
	BICHROMATE DE POTASSIUM	

Danger

Mentions de danger:

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée
H330 Mortel par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H340 Peut induire des anomalies génétiques
H350 Peut provoquer le cancer .
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P284 : Utiliser l'équipement de protection individuel requis
P308 + P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P501 : Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales.
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher.
P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

PBT/PvB : non applicable. Substance inorganique

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Nature chimique : Bichromate de potassium, min. 99,7 % $K_2Cr_2O_7$, avec des ingrédients non dangereux


Composition/informations sur les ingrédients :

EINECS No. : 231-906-6
CAS No. : 7778-50-9
Index No. : 024-002-00-6
substances extrêmement préoccupantes, SVHC: Oui

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

- **Remarques générales :** Après contact avec la peau ou les yeux, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pour min. 15 min. Enlever immédiatement les vêtements et chaussures contaminés par le produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		
Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010		
BICHROMATE DE POTASSIUM	2.00 / 20130814	

- **En cas d' inhalation :** Déplacer la victime à l'air frais. Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire. Consulter immédiatement un médecin.
- **En cas de contact avec la peau :** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pour min. 15 min. Enlever immédiatement les vêtements et chaussures contaminés par le produit. Consulter immédiatement un médecin.
- **En cas de contact avec les yeux :** Rincer avec précaution à l'eau pour min. 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte. Consulter immédiatement un médecin.
- **En cas d' ingestion :** NE PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation peut entraîner des spasmes, des inflammations et des œdèmes du larynx et des bronches, des pneumonies chimiques et des œdèmes pulmonaires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, irrigation gastrique. Contrôle médical pour min. 48 heures

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : eau pulvérisée ou brouillard d'eau, Mousse résistant à l'alcool, produit chimique sec ou dioxyde de carbone (CO₂)
Moyens d'extinction inappropriés: pas connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, des vapeurs toxiques se dégagent.

5.3. Conseils aux pompiers

Favorise l'inflammation des matières combustibles. Comburant
Utiliser un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection individuel
Éviter le rejet de moyens d'extinction dans l'environnement.

5.4 Autres informations

Le produit même n'est pas combustible mais, en cas de contact, peut favoriser l'inflammation des matières combustibles.


6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussières. Utiliser un équipement de protection individuel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010	
	BICHROMATE DE POTASSIUM	

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

Manipulation sans danger, voir rubrique 7
 Protection individuelle, voir rubrique 8.
 Méthodes de nettoyage, voir rubrique 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger. Ne pas respirer les poussières. Ne jamais ajouter de l'eau dans ce produit. En cas d'une ventilation inappropriée, utiliser une protection respiratoire (APF ≥ 4 , voir le E-SDS). En cas d'ingestion : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Eviter le contact avec les yeux et la peau

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé.
 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles, de la chaleur et des matières combustibles — Ne pas fumer.
 Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des acides, alcalines, réducteurs et des matières combustibles

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible


8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Occupational exposure limits (OELs) for EU Member States, from human health RRS (HSE, 2007)

Country	Compound	Limit (mg/m ³ as Cr)	Type of Limit	Notations
UK	Cr VI compounds	0.05	8-hr TWA (WEL)	Sen, BMGV
Germany	Production of soluble Cr VI compounds	0.1	8-hr TWA (TRK)	Sh, EKA
	Other Cr VI compounds	0.05		
Netherlands	Soluble Cr VI compounds	0.025 0.05	8-hr TWA STEL	
Sweden	Chromates and Chromic acid	0.02 0.06	8-hr TWA STEL	
Finland	Cr VI compounds	0.05	TWA	
France	Cr VI compounds	0.05	8-hr TWA STEL	
		0.1		

WEL Workplace exposure limit
 STEL Short term exposure limit
 TRK Technical exposure limit
 TWA Time weighted average
 Sen Indication that the substance can cause occupational asthma
 BMGV Biological monitoring guidance value is available
 Sh Notation to indicate a skin sensitiser

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010	
BICHROMATE DE POTASSIUM		2.00 / 20130814	

EKA Exposure equivalent values for biological monitoring

DMEL

Route	Type of effect	Hazard conclusion	Most sensitive endpoint
Inhalation	Local effects - Long-term	DMEL (Derived Minimum Effect Level): 0.01 mg/m ³ (Cr VI) = 0.028 mg/m ³ K ₂ Cr ₂ O ₇	carcinogenicity
Inhalation	Local effects - Acute	DMEL (Derived Minimum Effect Level): 0.01 mg/m ³ (Cr VI) = 0.028 mg/m ³ K ₂ Cr ₂ O ₇	carcinogenicity


PNEC

Compartment	Hazard conclusion
Freshwater	The PNEC value for Cr (VI) is 3.4 µg/L The PNEC value for Cr (III) is 4.7 µg/L
Marine water	The PNEC value for Cr (III) is 0.47 µg/L
Intermittent releases to water	-
Sediments (freshwater)	PNEC sediment (freshwater): 31 mg/kg sediment ww as Cr (III) 1.5 mg/kg ww as Cr(VI)
Sediments (marine water)	PNEC sediment (marine water): 3.1 mg/kg sediment ww as Cr (III)
Sewage treatment plant	PNEC STP: 10 mg/L as Cr (III) 0.21 mg/L as Cr (VI)
Soil	PNEC soil: 3.3 mg/kg ww as Cr (III) 0.031 mg/kg ww as Cr(VI)
Air	Not relevant
Secondary poisoning	PNEC oral: 17 mg/kg food (Cr (VI))

8.2. Contrôles de l'exposition

Ne pas respirer les poussières.
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.
Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains/le visage.
Douchette de sécurité et appareil de premier urgence pour laver les yeux.

Équipement de protection individuel :

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010	
	BICHROMATE DE POTASSIUM	

- Protection des mains : Le matériel des gants doit être imperméable et résistant au produit. Voir directive : EN-374-3 :2003
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité. Voir directive NEN-EN 166 :2001
- Protection du corps/de la peau : Vêtements de travail protecteurs appropriés.
- Protection respiratoire : Une protection respiratoire appropriée. Filtre P3 (blanc)

Protection de l'environnement:

Effluents are treated before they are discharged to STP with any remaining chromium (VI) remaining reduced to insoluble chromium (III) salts by the addition of sodium bisulphite, ferrous sulphate and chloride. The salts are precipitated and disposed of in landfill or recycled. In addition, for release via air scrubbers/ventilation with an efficiency of 99% have to be used.

Autres informations :

Après utilisation, prendre une douche. Ranger les vêtements de travail séparément et ne pas les apporter à la maison.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat Physique :** Cristaux solides rouges/oranges foncés.
- Odeur:** inodore
- Seuil d'odorat:** n.a.
- Valeur du pH :** Aucune donnée disponible
- Alcalinité ou acidité :** Aucune donnée disponible
- Point d'ébullition :** Substance décompose (>500 °C) Avant ébullition.
- Point de fusion :** ca. 398 °C
- Point d'éclair:** n.a. (substance solide anorganique)
- Taux d'évaporation:** n.a. (substance solide anorganique)
- Inflammabilité:** Inflammable (selon UN Test Procedure N.1)
- Pression de vapeur:** n.a.
- Densité de vapeur:** n.a.
- Densité :** 2.7
- Solubilité dans l'eau :** ca. 115 g/l (20 °C)
- Solubilité dans des autres solvants :** n.a. (substance solide anorganique)
- Coefficient de partage n-octanol/l'eau :** n.a. (substance solide anorganique)
- Température d'auto-inflammabilité** non (selon EC Test Procedure A16)
- Température de décomposition :** n.a.
- Viscosité :** n.a. (substance solide anorganique)
- Caractéristiques d'explosibilité :** non
- Caractéristiques d'oxydabilité :** oxydant. Peut aggraver un incendie

9.2. autres informations

Aucune donnée n'est disponible


10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Favorise l'inflammation des matières combustibles.
Réagit violemment avec des réducteurs.

10.2. Stabilité chimique

Cette substance est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la section 7.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010	
BICHROMATE DE POTASSIUM		2.00 / 20130814	

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne pas mélanger avec des réducteurs, acides et produits organiques.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles, de la chaleur et des matières combustibles — Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Ne pas mélanger avec des réducteurs, acides et produits organiques.


10.6. Produits de décomposition dangereux

Formation de vapeurs toxiques métalliques

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Endpoint	Route	Dose descriptor or qualitative effect characterisation; test type
Acute toxicity	oral	LD50: 168 mg/kg bw
Acute toxicity	dermal	LD50: 1860 mg/kg bw
Acute toxicity	inhalation	LC50: 217 mg/m ³
Irritation / Corrosivity	skin	Adverse effect observed corrosive
Irritation / Corrosivity	eye	Adverse effect observed corrosive
Irritation / Corrosivity	respiratory tract	Adverse effect observed irritating
Sensitisation	skin	Adverse effect observed (sensitising)
Sensitisation	respiratory tract	Adverse effect observed (sensitising)
Repeated dose toxicity	oral	LOAEL = 1.7 mg/kg bw/d Target organs: cardiovascular / hematological: hematopoiesis
Repeated dose toxicity	dermal (systemic effects)	Irritation/corrosivity likely
Repeated dose toxicity	inhalation (systemic effects)	LOAEC = 1.8 mg/m ³ Target organs: respiratory: other
Mutagenicity	in vitro / in vivo	Adverse effect observed (positive)
Reproductive toxicity: effects on fertility	oral	NOAEL = 40 mg/kg bw/d, No relevant effects
Reproductive	oral	LOAEL = 20 mg/kg bw/d, Significant developmental effects

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010	
BICHROMATE DE POTASSIUM		2.00 / 20130814	

Endpoint	Route	Dose descriptor or qualitative effect characterisation; test type
toxicity: developmental toxicity		

CMR effets (carcinogeny, mutagenicity and toxicity for reproduction)


Carc. Cat. 1B, Muta. Cat. 1B, Repr. Cat. 1B

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Species	Results
<i>Daphnia magna</i>	EC50 (24 h): 1.5 mg/L, based on: mortality (potassium dichromate ring test, equivalent to 0.53 mg Cr/l)
<i>Range of species (fish)</i>	LC50 (96 h): 13 — 100 mg/L (Range of LC50 values reported for <u>freshwater</u> species) LC50 (96 h): 21.4 — 84.8 mg/L (Range of LC50 values reported for <u>saltwater</u> species) Test material: Several Cr-compounds
(aquatic plants) <i>Lemna gibba</i>	NOEC (8 d): 0.1 mg/L based on: growth rate
<i>Lemna minor</i>	NOEC (7 d): 0.11 mg/L based on: growth rate
<i>Spirodela polyrhiza</i>	NOEC (8 d): 0.1 mg/L based on: growth rate
<i>Spirodela punctata</i>	NOEC (8 d): 0.5 mg/L based on: growth rate
(bacteria)	
<i>Chilomonas paramecium</i>	NOEC 1.0 mg/L
<i>Colpidium campylum</i>	IC50 2.8 mg/L
<i>Microregma heterosoma</i>	NOEC 0.21 mg/L
<i>Activated sludge</i>	IC50 30 mg/L

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010	
	BICHROMATE DE POTASSIUM	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n.a. (substance solide anorganique)

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Produit/emballage :

Éliminer conformément aux réglementations locales.
Voir directives 75/442/EEC et 2006/12/EC.
Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la
fiche de données de sécurité.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport routier (ADR/RID) :




ADR/GGVSEB class: 6.1 (T5), toxic substances
GEVI Nr.: 60
Label : skull / fish and tree
Packing group: III
UN nr. : 3288
Tunnel restriction code E
TOXIC SOLID, INORGANIC, N.O.S. (potassium dichromate)
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

Transport maritime (IMDG) :



IMDG class: 6.1
UN nr. : 3288
Label : 6.1
Packing group : III
EMS: F-A, S-A
Segregation group: 1, ACIDS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010	
	BICHROMATE DE POTASSIUM	

Marine Pollutant : yes
TOXIC SOLID, INORGANIC, N.O.S. (potassium dichromate)

Transport Aérien (ICAO-IATA):



ICAO/IATA class: 6.1
UN/ID Number: 3288
Label: 6.1
Packing group: III
TOXIC SOLID, INORGANIC, N.O.S. (potassium dichromate)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales et européennes.

observer les réglementations locales, fédérales et nationales.

REACH (substances extrêmement préoccupantes, SVHC): Oui

Le congé de maternité: observer directive 92/85/CE

La protection des jeunes au travail: observer directive 94/33/CE

Classe de danger pour l'eau :

- 4A (Pays bas)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée

16. AUTRES INFORMATIONS

Libellé des phrases H, EUH et des phrases R mentionnées à la section 3 :

n.a.

Littérature consultée : European Union Risk Assessment Report (EUR 21508 EN).
Version : No. 2.00 du 20130814
 (Remplace toutes versions précédentes.)

Modifications par section par rapport à la version précédente : selon GHS/CLP

Nom d'auteur et manager responsable : Mr. W. van Loon. (wl@gentrochema.nl, tel. +31 183 304422)
Date d'impression : 19-08-2013

Abréviations


ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010	
BICHROMATE DE POTASSIUM	2.00 / 20130814	

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Gentrochem BV